

**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITE**



Fondation d'entreprise Groupe Pasteur Mutualité pour la recherche

La Fondation a été créée pour soutenir et promouvoir les connaissances et les nouvelles techniques thérapeutiques applicables au bénéfice des patients.

Attribution chaque année de bourses pouvant atteindre 20.000 € chacune pour une valeur globale d'au moins 80.000 €.

Attention :
date limite de dépôt
des dossiers chaque année
31 mars

Renseignements
et retrait du dossier
de demande de bourse sur :
www.gpm.fr ou
www.fondationgpm.fr
contact : fondation@gpm.fr